



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 26 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mars, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente minutes en mairie de Boisemont sous la présidence du Maire de Boisemont, Madame Stéphanie CHORIN.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants : 15

Etaient Présents :

Stéphanie CHORIN, Philippe MICHEL, Ahlam ARSALANE, Daniel TREUVELOT, Séverine BRUSSOT-COGNARD

Jean-Michel ALBERTOSI, Marta BEILIN, Emma CHARTIER, Antoine ISINGRINI, François LAINEE, Boubekeur MERABET, Sylviane POULY, Tristan ROEDERER, Edith THAVER, Louis YOSHIDA

Secrétaire de séance : Séverine BRUSSOT-COGNARD

DESIGNATION des DELEGUES au SYNDICAT MIXTE pour la GESTION de la FOURRIERE ANIMALE du VAL D'OISE (délibération 2026-43)

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral créant le Syndicat Mixte de Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise (SMGFAVO),

CONSIDERANT la commune de Boisemont est adhérente au Syndicat Mixte de Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise,

CONSIDERANT la nécessité de renouveler les représentants de la commune au syndicat mixte de gestion de la fourrière animale du Val d'Oise,

CONSIDERANT que, conformément aux dispositions applicables, le conseil municipal peut, à l'unanimité, décider de procéder à une désignation au scrutin public,

DECIDE, à l'unanimité de procéder à la désignation des représentants par vote à main levée,

DESIGNE ses représentants au Syndicat Mixte de Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise comme suit

NOM	Prénom	Titulaire ou suppléant
TREUVELOT	Daniel	Titulaire
YOSHIDA	Louis	Suppléant

DIT que le Maire de la Commune de Boisemont est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

**ADOpte A L'UNANIMITE,
POUR EXTRAIT CONFORME**

Secrétaire de Séance
Séverine BRUSSOT-COGNARD



Pour extrait conforme,
Maire de Boisemont
Stéphanie CHORIN